



Voyageurs entièrement vaccinés qui entrent au Canada pendant la pandémie de COVID-19



Avant le passage à la frontière

- Vérifiez si vous pouvez entrer au Canada.
- Assurez-vous de respecter les exigences relatives aux voyageurs entièrement vaccinés.
 - C'est-à-dire que vous devez avoir reçu :
 - toutes les doses recommandées d'un vaccin ou une combinaison de vaccins acceptés par le gouvernement du Canada (Comirnaty de Pfizer-BioNTech, Spikevax de Moderna, Vaxzevria ou Covishield d'AstraZeneca, Janssen de Johnson & Johnson, Covaxin de Bharat Biotech, BIBP de Sinopharm, CoronaVac ou PiCoVacc de Sinovac, Nuvaxovid ou COVOVAX de Novavax, CovifenzMD de Medicago);
 - votre dernière dose au moins 14 jours avant d'entrer au Canada.
- Les voyageurs entièrement vaccinés doivent également satisfaire à tous les autres critères, notamment :
 - avant de voyager, entrer tous les renseignements requis liés à la COVID-19 dans l'application ArriveCAN (si vous arrivez par voie aérienne, l'information doit être soumise avant l'embarquement);
 - ne présenter aucun symptôme de la COVID-19 à l'arrivée;
 - avoir une copie imprimée ou numérique de votre preuve de vaccination en anglais ou en français (ou une traduction certifiée);



À la frontière

- Fournir toute l'information et tous les documents requis, y compris :
 - reçu ArriveCAN;
 - preuve de vaccination (copie imprimée ou numérique);
 - autres documents de voyage.
- Répondre à toutes les questions sur l'admissibilité, la vaccination et le contrôle sanitaire.
- Si vous présentez des symptômes, suivez les instructions fournies par le représentant du gouvernement.
- Les voyageurs entièrement vaccinés en provenance de tout pays non pas à subir un test de dépistage à l'arrivée à moins d'être choisis pour un test de dépistage aléatoire obligatoire.
- Le test à l'arrivée peut être effectué à l'aéroport ou ailleurs, ou on pourrait vous remettre à la frontière une trousse d'auto-prélèvement à domicile. Si vous ne subissez pas un test de dépistage sur place, vous devez faire le prélèvement et l'acheminer aux fins d'analyse dans les 24 heures suivant votre entrée au Canada.



Après l'arrivée

- Si vous respectez toutes les exigences d'entrée, êtes entièrement vacciné et que vous êtes choisi pour subir un test de dépistage aléatoire obligatoire, vous devez passer un test de dépistage à votre arrivée. Vous n'avez pas à vous mettre en quarantaine.
- Si vous respectez toutes les exigences d'entrée, êtes entièrement vacciné et que vous n'êtes pas choisi pour subir un test aléatoire obligatoire, vous n'avez pas à vous mettre en quarantaine.
- Si vous obtenez un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 réalisé à l'arrivée, vous devez en informer le gouvernement fédéral et vous isoler pendant 10 jours à partir de la date d'apparition des symptômes, de la date du prélèvement validé par le fournisseur du test ou de la date de réception du résultat de test (si la date du prélèvement n'est pas accessible).
 - Si vous avez obtenu un résultat positif à un test de dépistage non exigé par le gouvernement du Canada, vous n'avez pas à en informer le gouvernement fédéral. Tous les voyageurs doivent respecter les exigences locales, provinciales ou territoriales en matière de santé.



Information à entrer dans l'application ArriveCAN

- Cartes d'identité, notamment votre passeport ou autres documents de voyage
- Coordonnées et information sur le voyage
- Preuve de vaccination (en anglais ou en français, ou une traduction certifiée)
- Auto-évaluation des symptômes de la COVID-19

Cette ressource ne fournit que des renseignements généraux et n'englobe pas toutes les exigences qui peuvent s'appliquer à votre situation. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les exigences, consultez le site : [Voyage.gc.ca/voyage-covid](https://voyage.gc.ca/voyage-covid).

